BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 1174

## 69 – RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

## Ventes et cessions

832 467 039 RCS Lyon.
**MENIX.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 47981000.00 EUR.
*Adresse :* 85, Avenue Des Bruyères, 69150 Décines-Charpieu.
*Oppositions :* Article L236-15 du code de commerce.
*Commentaires :* Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Pour la société absorbante : MENIX Société par actions simplifiée Au capital de 47 981 000,00 euros 85 avenue des Bruyères, 69150 Décines-Charpieu 832 467 039 RCS LYON Pour la société absorbée : IRONFINCO Société par actions simplifiée Au capital de 34 572 992,00 euros 23 bis avenue de Messine, 75008 Paris 832 481 998 RCS PARIS L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : Actif estimé : 34.800.061,55 euros Passif estimé : 162.800 euros Actif net : 34.637.261,55 euros Rémunération de la transmission du patrimoine de la société absorbée : Le rapport d'échange sera de 0,97211603 action de la société MENIX pour 1 action de la société IRONFINCO. En conséquence la société MENIX procédera à un augmentation de capital de 33.608.960 euros par création de 33.608.960 actions nouvelles de 1 euro de nominale, attribuées aux associés de la société MENIX. Il sera également procédé à une réduction de capital d'un montant de 33.608.960 euros par voie d'annulation des actions auto-détenues résultant de l'apport par IRONFINCO d'actions MENIX à MENIX. Prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 16 Février 2024 Les dates et lieux du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Le 19 Février 2024 au Greffe du Tribunal de commerce de Lyon pour la société MENIX et au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris pour IRONFINCO.